



## RAPPORT D'AVANCEMENT DU PROJET D'AGGLOMERATION PERIODE 01.01.2008 - 15.12.2009

### I. ETUDES GENERALES

#### a. APPROFONDISSEMENT DU SCHÉMA D'AGGLO

##### **Etude agricole**

Amorcée en 2008 cette étude - menée avec l'appui d'un comité composé des chambres d'agriculture et de membres des administrations suisse et française - a permis de définir une méthode d'évaluation et de procéder à l'analyse des espaces agricoles contenus dans les axes de développement. Poursuivie en 2009, l'étude a finalisé l'inventaire des grandes entités agricoles et identifié l'impact global du projet d'agglomération sur ce type d'espaces. Elle propose en dernier lieu des mesures d'accompagnement, de préservation et des propositions d'optimisation qui font l'objet d'un cahier spécifique. La démarche est prolongée actuellement dans l'objectif de réaliser un **projet agricole d'agglomération**, qui doit consolider l'ensemble des mesures d'accompagnement. Ce projet est mené en partenariat avec les principaux acteurs du monde agricole.

##### **Etude paysage**

Engagée en juin de cette année, l'étude paysage comprend une phase exploratoire qui consiste à cartographier les grands ensembles paysagers après les avoir auparavant identifiés et définis. Par la suite, au printemps 2010, il s'agira de développer un projet de paysage accompagné de supports cartographiques détaillés.

##### **Etude corridors biologiques**

La thématique des corridors biologiques est abordée depuis le premier trimestre 2009 au travers d'une étude menée en collaboration avec les milieux associatifs de protection de l'environnement. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de la Région Rhône-Alpes, qui souhaite intégrer les corridors biologiques dans les politiques d'aménagement, suite à un constat d'érosion de la biodiversité. Un diagnostic permettant d'identifier le système d'acteurs et de constituer une base de données est en cours. Cette étape préalable permettra d'amorcer l'établissement d'un "contrat corridors" quinquennal avec la Région.

##### **Analyse des Installations à Forte Fréquentation**

Les IFF peuvent être définies comme des équipements ou une concentration d'établissements, dont l'activité est/est génératrice(s) de déplacements nettement supérieurs aux établissements de même taille. Il est impératif de planifier la localisation des IFF de manière à réduire leur charge environnementale. Le projet d'agglomération a lancé au printemps 2009, une étude comportant une étape diagnostic prévue pour recenser les éléments actuels évaluer les besoins futurs. Les principes de localisation souhaitables et les sites potentiels de localisations sont en cours de localisation. L'étude sera suivie par l'établissement et l'évaluation de différents scénarios d'implantation élaborés selon des critères de durabilité.

##### **Stratégie d'implantation des grands équipements**

Une étude à l'échelon cantonal, dont les résultats sont imminents, a été réalisée afin de mettre en évidence les besoins en équipements (hôpitaux, universités) pour ensuite les spatialiser. Il s'agissait dans un premier temps de produire un état des lieux des équipements existants et



d'évaluer les besoins stratégiques à venir. L'analyse prospective tenait compte de critères quantitatifs mais a aussi observé l'évolution qualitative des besoins en fonction des évolutions sociologiques : goûts, vieillissement de la population, comportements en matière de mobilité etc. Les propositions de localisations des futurs équipements sont attendues pour le mois de décembre. Dès l'annonce de ces résultats, l'équipe de projet entamera une démarche similaire sur le territoire de l'agglomération. La stratégie d'implantation s'attachera à formuler des propositions de localisation selon des principes d'équilibre territorial, et définira des critères d'aménagement autour de ces équipements.

### **Valorisation des potentiels autour des gares**

Inscrite dans la volonté de structurer le développement urbain de l'agglomération à partir de la desserte ferroviaire, cette étude prototype, menée en 2008 dans le périmètre alentours de la gare de Reignier, a permis de proposer et de tester une méthode d'analyse des potentiels d'aménagement autour des gares à partir d'un cas concret. L'étude a proposé des recommandations et une méthode pour la réalisation d'une étude complète, qui va démarrer au mois d'octobre sur l'ensemble de l'agglomération. L'intérêt sera porté sur le potentiel de création urbaine (logements, espaces publics) et sur la constitution de plates formes multi-modales.

#### b. ETUDES GÉNÉRALES DE MOBILITÉ

### **Transports de marchandises et logistique**

L'étude en cours a permis jusqu'à lors d'établir un diagnostic de la problématique du fret et du transport de marchandises dans l'agglomération. Un programme d'action, une méthodologie et un scénario pour l'élaboration du schéma directeur de marchandises sont en élaboration. Le travail proposera aussi des indicateurs d'évaluation de la politique publique déployée dans ce domaine. Il s'agira ensuite d'identifier des sites et des localisations pour les grandes plates-formes intermodales

### **Voie Verte CEVA et extension**

Etude de faisabilité engagée en juin 2009 destinée à révéler les contraintes et les potentialités des sites traversés. Matériau de base pour les avant-projets, l'étude doit servir de diagnostic prospectif et contenir des propositions de réponse. L'enjeu est de consolider l'itinéraire de la voie verte - d'Annemasse à St-Genis-Pouilly - et d'aboutir à sa faisabilité. Il s'agit également de définir et de préciser le tracé de la voie verte du CEVA afin de favoriser l'adhésion des communes sur le concept d'aménagement.

### **Avants projets d'espaces publics, les espaces rues**

L'équipe de projet conduit cette année des avant projets, pour la requalification des espaces publics bénéficiant d'un financement du Fonds d'Infrastructures (mesures tranche A). les aménagements suivants sont concernés:

- Les 6 futures gares CEVA
- La voie verte d'agglomération
- Les espaces rues accompagnant les trams (Rte de Meyrin, Moellesulaz, Chancy)
- La requalification de la route suisse



## II. ETUDES LIEES AU POLITIQUES DE SERVICE AYANT UNE INCIDENCE SPATIALE

### a. POLITIQUE DU LOGEMENT

#### **Aspirations résidentielles**

Entreprise en 2008, il s'agissait d'une étude de synthèse, de la littérature existante, des aspirations résidentielles des ménages et de leurs besoins qualitatifs en logements à l'échelle de l'agglomération. Le rapport précise les typologies de logements à intégrer dans les programmes d'urbanisation future et formule des recommandations pour la réalisation d'une étude approfondie sur le territoire de l'agglomération.

#### **Leviers pour faciliter la production de logements durables**

Réalisée en 2008, l'étude a identifié les leviers susceptibles de faciliter la production de logements durables à l'aide de deux questionnements différents. Une approche analysant l'ingénierie des processus de production, et une autre intéressée à la manière d'assurer la durabilité de la production à l'échelle de l'agglomération.

#### **Production du foncier : AT- AF + Foncier PSD**

Scindée en deux volets, suisse et français, cette étude prolonge la réflexion de 2008 en matière d'amélioration des processus de production des logements durables.

-En suisse, le travail d'approfondissement concerne les outils d'aménagement du territoire et d'amélioration foncière (**AT-AF**). Il s'agit de se pencher sur : le processus de production territorial et ses enjeux, la description et l'application des instruments existants dans les cantons de Vaud et de Genève, les simulations de production territoriale et la définition des éléments des cahiers des charges PACA, la formulation de propositions, d'adaptations et ou de réformes législatives. Ce volet a pris fin en novembre 2009 et fait l'objet d'une publication (cahier 10-3)

-La déclinaison française, nommée **Foncier PSD**, associe les acteurs publics et privés et se nourrit des débats organisés sous la forme d'ateliers ponctuels. L'objectif est d'aboutir à des propositions pré-opérationnelles à l'échelle des PACA.

### b. POLITIQUE DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

#### **Synthèse de la connaissance du tissu économique franco-valdo-genevois**

Etude visant à identifier les complémentarités entre les territoires pour l'accueil des entreprises. Elle a permis de trouver des réponses concertées entre les partenaires de l'agglomération

#### **Politique des pôles de développement économique (PPDE)**

##### **Analyse des potentiels des sites stratégiques des territoires français de l'agglomération**

Travail d'identification des terrains disponibles et des besoins spécifiques des entreprises dans le but de proposer les sites les mieux adaptés. L'analyse a tenu compte de critères tels que le type d'activité, l'horizon temporel, et les caractéristiques des lieux. L'étude doit permettre de proposer des mesures de qualification des sites pour favoriser l'implantation d'entreprises.



### **Evaluation des sites d'accueil économique du canton de Genève**

Démarche similaire à l'étude française d'analyse offre/demande sur le territoire genevois. Le but étant ici de pouvoir répondre au manque d'espaces disponibles.

### **Politique des pôles de développement économique (PPDE) vers une PPDE d'agglomération**

Scindée en trois étapes, cette étude de prolongement met en commun les inventaires PPDE réalisés en 2008 et élabore des scénarios qualitatifs de localisation préférentielle de la demande. Cette première étape doit s'achever prochainement. Dans un deuxième temps, elle accompagnera le processus des Plans de Synthèse - sur les six mois de chaque binôme - en faisant l'évaluation économique des PACA et des Lignes Directrices. Dans un troisième temps, elle fera le réajustement de l'analyse à l'échelle de l'agglomération

### **Etude sur les avantages comparés pour l'implantation d'activités économiques en France et en Suisse**

Cette démarche a permis de déterminer le lieu d'implantation le plus opportun de l'agglomération selon l'activité exercée. Elle compare le bilan comptable par branche d'activité des régions françaises vaudoises et genevoises du PA, tient compte des critères marchands (fiscalité, coût de la main d'œuvre...) mais aussi des critères qualitatifs.

## **III. ETUDES LIEES AU DEPLOIEMENT TERRITORIAL**

### **Lignes Directrices volet 1**

Travail d'identification et de spatialisation réalisé en 2008, sous forme de Lignes Directrices, de huit secteurs zooms (PACA) destinés à l'étude en 2008-2009. Les périmètres et les enjeux majeurs à traiter dans chaque PACA ont été identifiés et rassemblés dans un document technique servant de référence pour la rédaction des cahiers des charges des études tests des PACA.

### **PACA - Plans de Synthèse - Lignes Directrices**

Dans une perspective d'approfondissement du schéma d'agglomération à l'échelle locale, des études ont été engagées et se poursuivent actuellement par axe de développement (PACA) et sur des portions de territoires plus larges sous la forme de Plans de Synthèse et de Lignes Directrices. Ces études permettent l'élaboration de scénarios d'organisation territoriale intégrant les volets urbanisation, mobilité, environnement, espaces ruraux et milieux naturels.

Les études tests par PACA s'achèvent sur les axes de Genève/Meyrin/St-Genis, Genève/Ferney/Gex, Carouge/Veyrier/Etrembières et Genève/Eaux-Vives/Annemasse, Concernant les PACA Bernex, St-Julien-Plaine de l'Aire et Nyon/St-Cergue/Morez, les études test sont maintenant terminées. Les Plans de Synthèse - déjà engagé pour le territoire Bernex/St-Julien-Plaine de l'Aire - s'établiront par binômes de PACA pour les tandems St-Genis/Ferney et Etrembières/Annemasse ainsi que sur les Lignes Directrices du Chablais et de La Côte. Ces travaux serviront d'outil d'aide à la décision pour les élus. Pour terminer, les études nommées "Lignes Directrices" sont conduites actuellement sur les territoires du Chablais, de La Côte (Nyon - Pays de Gex) et prochainement sur Bellegarde et le pays



Rochois. Les Plans de Synthèse, tout comme les Lignes Directrices intégreront les éléments issus des études thématiques. Dans le détail, l'état d'avancement des études est le suivant :

1. PACA Bernex : rapport d'étude livré, Plan de Synthèse cours
2. PACA St-Julien Plaine de l'Aire : : rapport du collège livré, Plan de synthèse en cours
3. PACA Genève Meyrin St-Genis : phase 2 de l'étude test
4. PACA Genève Fenrey Gex : phase 1
5. PACA Genève Eaux-Vives Annemasse : phase 2 de l'étude test
6. PACA Carouge-Veyrier-Etrembières : phase 1 de l'étude test
7. PACA Nyon St-Cergue Morez : rapport du collège livré
8. PACA Genève Rolle : réunion d'information de lancement fin 2009
9. LD Chablais : phase 1 de l'étude
10. LD La Côte : phase de lancement

#### IV. OBSERVATION DU TERRITOIRE MONITORING

##### **Données géographiques**

Travail de collecte et de mise à jour régulière d'informations géographiques sur le périmètre transfrontalier de l'agglomération. Les objectifs sont multiples, il s'agit de créer un socle de données de références (cartes, ortho photo, etc) , d'offrir des outils de suivi pour les politiques d'urbanisation et de l'environnement et enfin, de fédérer le partenariat avec les collectivités françaises dans un esprit d'échanges et de collaboration.

##### **Données statistiques**

Travail de suivi de la production et de la programmation de logement, élaboration d'un système d'indicateurs destiné à quantifier les évolutions de la situation. Les données, issues de la collaboration avec l'observatoire transfrontalier (Région Rhône-Alpes), doivent permettre de collecter des informations sur l'évolution de la démographie et de l'économie et permettre des analyses pertinentes pour le développement régional et la coopération métropolitaine. La fédération d'un partenariat fructueux entre les collectivités françaises et suisses fait partie intégrante du projet.

##### **Monitoring**

Conformément aux exigences de la Confédération, une démarche de développement des outils pour mesurer le suivi des mesures et les effets du Projet d'agglomération est en cours

#### V. COMMUNICATION ET PARTICIPATION

##### **Participation**

Depuis 2008 la participation s'organise de plusieurs façons avec des séminaires annuels à l'échelle d'agglomération, des tables rondes accompagnées de réunions d'information à l'échelle des PACA et des ateliers de travail thématiques. L'ensemble de ces actions permettent de réunir à chaque fois entre 150 et 300 personnes pour élaborer un projet partagé. L'intégration d'un volet participatif à l'ensemble des démarches initiées a pour objectif de parvenir à des orientations et à des résultats concertés tout en capitalisant sur les mises en œuvre futures.

##### **Guide de l'urbanisme franco-valdo-genevois**



Etude et mise en perspective des diverses procédures de maîtrise d'œuvre de part et d'autre de la frontière afin que l'ensemble des acteurs du Projet d'agglomération bénéficient d'un référentiel de cette diversité. Des séminaires ponctuels rassemblant les acteurs publics et privés de l'agglomération permettent d'identifier des pistes de réflexion.

### **Stratégie et plan de communication**

Destinés à affirmer l'identité et la présence du Projet d'agglomération, les premiers outils - charte graphique, sites internet et extranet - ont vu le jour en 2005. Au fur et à mesure de l'évolution du Projet, de nouveaux outils sont apparus : une lettre d'information tri-annuelle, des comptes-rendus après chaque événement, l'animation de stands sur différents salons. Plus récemment, le plan de communication/média du Projet se décline aujourd'hui à l'échelle d'agglomération et à l'échelle des PACA. Depuis 2009, un concept graphique est en cours d'amélioration et une communication est mise en place pour accompagner les développements thématiques du Projet, à l'exemple des corridors biologiques. Des actions de communication localisées pourront être également engagées.

### **Site internet**

Pour pouvoir rendre compte de l'actualité du Projet d'agglomération et de ses avancées, un site internet (versions française et allemande) et un site extranet sont en ligne depuis 2006 : [www.projet-agglo.org](http://www.projet-agglo.org). Ces sites évoluent en fonction de l'état d'avancement du Projet d'agglomération. Depuis leur création, un prestataire intervient pour la maintenance du site, des mises à jour, une assistance technique et le référencement. En 2010, avec la refonte de la charte graphique du Projet d'agglomération, le site internet va être retravaillé. Par ailleurs, afin de faciliter la recherche et la lecture des documents réalisés, une bibliothèque interactive sera être créée.

### **Maquette pour le schéma d'agglomération et l'élaboration des PACA**

Afin de faciliter la compréhension de l'organisation spatiale de l'agglomération et de permettre l'échange autour d'un outil simple, la création d'une maquette 3D de l'ensemble de l'agglomération s'est avérée nécessaire. La maquette doit servir de support pour représenter les scénarii de développement et les options possibles d'aménagement à l'échelle des PACA

### **Film MIPIM**

Une séquence vidéo de présentation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a été réalisé pour une projection au Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM 2009). Ce film a été décliné pour présenter les territoires de chaque Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA).

## **VI. MANAGEMENT DE PROJET**

### **Assistance à la maîtrise d'ouvrage du projet d'agglomération**

La mise en œuvre du Projet d'agglomération nécessite l'implication de nombreux intervenants et l'organisation de multiples événements. L'équipe du projet d'agglo se fait assister dans ces tâches de logistique et d'organisation par un assistant.

### **AMO Suite, Tableaux de Bord, suivi**

La mission d'assistance recouvre l'établissement des tableaux de bord et planning de toutes les études et mise en œuvre des mesures du PA